

## RESPONSABLE DE SERVICE MAINTENANCE



### DÉFINITION

En relation directe avec le développement de l'entreprise et de ses produits, le/la responsable de la maintenance est amené(e) à manager les équipes d'intervention. Il/elle organise et gère l'ensemble des activités du service.

**Autres appellations possibles du métier :** Agent de maîtrise d'atelier de maintenance, Agent de maîtrise de maintenance, "Superviseur" (dans des entreprises de grande taille).



### ACTIVITÉS PRINCIPALES

- **Organiser les interventions de maintenance :**
  - Elaborer le planning de maintenance.
  - Fixer les priorités.
- **Assurer la maintenance :**
  - Gérer la maintenance des équipements et des installations.
  - Coordonner l'ensemble des activités du secteur maintenance.
  - Contrôler en assurant le suivi, le déroulement des opérations du service.
- **Travailler sur l'amélioration, le rendement, l'efficacité des machines.**
- **Manager les équipes d'intervention :**
  - Gérer le personnel du service de maintenance (animation, formation, évaluation...).
  - Organiser les équipes, coordonner les interventions des sous-traitants.
  - Sensibiliser et former le personnel à la maintenance de premier niveau.
- **Coordonner les interventions des sous-traitants :**
  - Négocier les conditions techniques et financières des interventions.
  - Organiser les interventions des sous-traitants et planifier l'intervention.
- **Gérer le budget du département, préparer les budgets à court, moyen et long terme pour le développement, la recherche et les investissements.**



## RESPONSABLE DE SERVICE MAINTENANCE



### ■ CONDITIONS D'ACCÈS / DIPLÔMES REQUIS

- Cet emploi nécessite une formation de niveau III (BTS, DUT) ou II (Ingénieur) dans les domaines de la mécanique, de l'automatisme ou de l'électronique.
- Une expérience professionnelle dans le domaine de la maintenance associée à une formation de niveau IV (Bac professionnel ou technologique) peut permettre d'accéder à l'emploi. Une formation d'adaptation à l'emploi est souvent proposée par l'entreprise, ainsi que des actions de formation continue.



### ■ CONDITIONS GÉNÉRALES D'EXERCICE

- **Lieu d'exercice** : dans un bureau, en atelier de production ou sur site de distribution.
- **Horaires et temps de travail** : selon l'organisation de l'entreprise, possibilité de travailler en horaires postés (2x8, 3x8...). Travail de nuit et le week-end.



### ■ COMPÉTENCES MÉTIER

- Se conformer à des processus méthodologiques rigoureux.
- Analyser et synthétiser des informations d'ordre technique et relationnel.
- Déduire à partir d'un problème technique la méthode et le matériel les mieux adaptés.
- Développer des liaisons techniques et fonctionnelles avec l'environnement de travail.
- Connaître l'ensemble des exigences légales qui s'applique au domaine d'activité (sécurité, environnement et qualité).
- Veiller dans toutes ses activités à l'intégrité des produits et à la conformité des processus garantissant la Qualité et la Sécurité.



### ■ AUTRES COMPÉTENCES REQUISES

- Savoir négocier avec les fournisseurs.
- Connaître la coordination des interventions de sous-traitants.
- Maîtriser l'anglais technique du domaine (oral et écrit).



### ■ EMPLOIS ET SITUATIONS ACCESSIBLES

Le/la responsable maintenance a la possibilité d'évoluer vers d'autres postes à responsabilité ou s'orienter vers les métiers de la production.  
Il/elle peut aussi évoluer vers des postes similaires dans d'autres entreprises en s'adaptant à leur process de production, ou chez les constructeurs ou les sous-traitants spécialisés en maintenance industrielle.

